



Cotonou, le **25 FEV 2018**

N° 0575 MESRS/DC/SGM/DBSU/SFE/SA

COMMUNIQUÉ

(A diffuser)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique :

Dans le cadre de la coopération sino-béninoise en matière de l'éducation, le Ministère chinois de l'Education a mis à la disposition du Bénin pour l'année académique 2019-2020 des bourses de formation dans divers domaines.

Les conditions de candidatures sont les suivantes :

- Etre de nationalité béninoise ;
- ne pas être boursier en cours d'études dans les Universités nationales du Bénin ;
- posséder toutes ses facultés physiques et mentales ;
- Avoir le Baccalauréat en 2017 ou 2018 pour les postulants au niveau Licence ;
- Etre âgé de 25 ans au plus pour les titulaires du Baccalauréat ; 35 ans pour les titulaires de Licence et 40 ans au plus pour les titulaires du Master ou Diplôme équivalent.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

1. Un formulaire de demande de bourse chinoise dûment rempli, signé et imprimé sur le site : <http://www.csc.edu.cn> ;
2. Une copie légalisée de l'attestation du baccalauréat, licence ou master ;
3. Une copie légalisée du relevé de notes du bac, de la licence ou du master ;
4. Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
5. Deux photos d'identité ;
6. Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
7. Formulaire de visite médicale à retirer à la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) ou à télécharger sur le site ;
8. Un plan d'études sur la formation sollicitée (200 mots pour les candidats à la licence, 500 mots pour les candidats au master et 800 mots pour les candidats au doctorat) ;
9. Deux lettres de recommandation de deux enseignants du supérieur ;
10. L'ensemble du dossier de candidature doit être placé dans une chemise dossier cartonnée à rabat.

NB : - Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération ;
- Les candidats présélectionnés par la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) seront invités à se rapprocher du Centre Culturel Chinois pour produire la traduction de leurs dossiers en Anglais ou en Chinois.

Pour des renseignements complémentaires, les candidats aux bourses peuvent consulter le site <http://www.csc.edu.cn/studyinchina> ou le site <http://www.campuschina.org> ou s'adresser au Service des Formations à l'Etranger de la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) à Abomey-Calavi.

La date limite de dépôt des dossiers au Secrétariat Général du Ministère (SGM) est fixée au mardi 05 mars 2019 à 12h heures 30 minutes.



Daton MEDENOU
Secrétaire Général du Ministère